



Monsieur le Président  
du Conseil d'État  
Luxembourg

Luxembourg, le 13 décembre 2021

Personne en charge du dossier:  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.380 / 60.382 / 60.381 - 2160 / sp  
Doc. parl. 7672

- Objet :
1. Projet de loi relative à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles.
  2. Projet de règlement grand-ducal précisant les modalités d'application de la loi relative à l'agrément d'un système de qualité ou de certification des produits agricoles.
  3. Projet de règlement grand-ducal précisant les modalités d'application des régimes d'aides prévus aux articles 29 et 30 de la loi modifiée du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales.

Monsieur le Président,

À la demande du Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis complémentaire de la Chambre d'agriculture portant sur les amendements parlementaires du 21 juillet 2021 relatifs au projet de loi ainsi que sur les deux projets de règlements grand-ducal sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

John Dann  
Directeur